# GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES LE NOM ET LE NUMÉRO **DES VOIES CHANGENT PARTICULIERS** >> La Poste propose de vous guider dans vos formalités administratives. Ne nas ietersurla voie nublique

# Vos papiers d'identité

Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

# Signalez votre modification d'adresse

À tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.)

## Modifiez votre certificat d'immatriculation

La mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. Une dérogation est accordée à titre exceptionnel, dans le cas d'une fusion de communes<sup>1</sup>, lorsque la commune nouvelle entraîne des changements de dénomination.

Toutefois, le changement devra être effectué à l'occasion de la réalisation de nouvelles formalités administratives, conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation (par exemple, un changement d'état civil).

#### ▶ Les démarches à effectuer :

### Documents à l'attention de votre préfecture :

Véhicule avec NUMÉRO **IMMATRICULATION** SIV

🖟 AB - 123 - CD 🚆

NUMÉRO

FNI

7 1234 - AB -56

- Cerfan° 13750\*05: disponible sur le site du Service Public
- justificatif d'identité: original + copie un par co-titulaire
- certificat d'adresse fourni par la mairie
- carte grise originale
- coût d'acheminement du certificat

Réception par voie postale d'une étiquette à apposer sur la carte grise (emplacement indiqué). Par contre, s'il s'agit de la 4ème étiquette, la carte grise est à refaire entièrement en préfecture (service payant).

#### Documents à l'attention de votre préfecture :

Cerfan° 13750\*05: disponible sur le site du ServicePublic justificatif d'identité: original + copie Véhicule avec

certificat d'adresse fourni par la mairie

**IMMATRICULATION** carte grise originale : réception d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation lors du dépôt de la demande

coût d'acheminement du certificat

- coût du certificat: simulation sur le site du Service Public
- coût des plaques d'immatriculation: fixé par le garagiste

1. Loi Macron du 16 mars 2015, relative à l'Amélioration de la gestion de communes nouvelles

# Besoin d'aide?

- www.service-public.fr
- préfecture

